Compte-rendu
12 juin 2019
Conseil d'établissement de l'école secondaire du Versant

Étaient présents	**Étaient absentes**
Janis Turbide	François-Michel Brière
Linda Doucet	Anthony Hart Dionne
Gabrielle Delaune	Steve Kirk
Marie-Pier Lacroix	Kelly-Ann Osborne
Mélissa Battah	JiHye-Sarah Roy
Nathan Nash	Isabelle Carbonneau
Stéphanie St-Pierre	Isabelle Turcotte
Maude Therien-Alary	Michaël Gosselin
Valérie Martinez	Jennifer Carling
Nadine Plouffe	

1. **Quorum et ouverture de l'assemblée**

   Il y a quorum, début de l'assemblée 18h35
   Proposée par : Mme Martinez
   Secondée par : M. Nash

2. **Adoption de l'ordre du jour du 12 juin 2019**

   Ajout
   Varia : Loi 12 : frais scolaires
   L'ordre du jour est adopté.

   Proposée par: Mme Thérien-Alary
   Secondée par: Mme Battah

3. **Adoption du compte-rendu de la rencontre du 21 mai 2019**

   Le compte-rendu est adopté.

   Proposée par : Mme Delaune
   Secondée par : Mme Doucet

4. **Parole au public**

   Aucun public.

5. **Rapport annuel conseil d'établissement 2018-2019**
Mme la Présidente nous lit le rapport annuel du conseil.
Proposée par : Mme Turbide
Secondée par : Mme Martinez

6. **Résolution fonds destination spéciale**
M. Girard explique le fonctionnement pour les fonds à destination spéciale. M. Girard nomme les différents fonds que l'école souhaite reconduire pour l'an prochain, ils sont identifiés dans la résolution.

Mme Doucet demande si des fonds sont prévus pour l'amélioration des bâtiments. M. Girard explique que des subventions sont demandées pour les gradins, par exemple, mais que des fonds à destination spéciale ne sont pas prévus en ce sens. Le projet des gradins commencera bientôt.

Mme Lacroix demande si les prix remportés par le comité VERT ont été utilisés ou seront mis en fonds en destination spéciale. M. Girard va s'informer.

Proposée par : Mme Delaune
Secondée par : M. Nash

7. **Activité et occupation des locaux**
M. Girard explique qu'il a évalué avec l'équipe de l'administration les couts et bénéfices pour la location de l'agora. Considérant le peu d'argent amassé de ces locations et des problèmes que ça occasionne pour l'école, aucune location de semaine et de jour ne sera faite l'an prochain. Les locations de fin de semaine seront évaluées à la pièce. Le partenariat avec la caisse Desjardins se poursuivra et c'est elle qui assumera les coûts du personnel qui organise la salle.

La location du gymnase se poursuivra et les camps de jours seront là cet été.

8. **Mot du délégué au comité de parents**
   La rencontre a été courte lundi. M. Nash explique qu'il a participé au colloque du comité de parents. L'an prochain le colloque sera au Saguenay. M.Nash invite les parents qui souhaiteraient y participer à lui faire savoir.

9. **Mot du commissaire**
   M. le commissaire est absent.

10. **Mot de la présidente**
    Mme Lacroix encourage la participation des parents pour la prochaine année scolaire et remercie le conseil pour cette belle année.

11. **Mot de la direction**
    M. Girard remercie le conseil pour les discussions et le partage pour le bien des élèves. M. Girard encourage les parents à poursuivre leur implication.

12. **Mot des enseignants**
    C'est la fin, la correction est la tâche principale présentement. Les élèves du préDEP ont réussi au-delà des espérances.

    Mme la présidente, félicite le travail dans le préDEP. Ça fait la différence.

13. **Mot du personnel professionnel**
    Mme Turbide fait un compte rendu des activités de l'AVSEC, entre autres le comité VERT qui a remporté des prix. Pour l'an prochain, la conception du jardin éducatif prendra beaucoup de place. D'autres comités poursuivront leur activité comme le comité solidarité qui participe à la marche monde et à OXFAM. La cuisine de la fondation a été une réussite qui se poursuivra. La brigade N. O.E.L offrira aussi des ateliers dans la communauté l'an prochain en collaboration avec les intervenants du dépanneur Sylvestre. D'autres comités continuent leur

travail, les pairs aidants pour les 6e années et le comité 360 qui met du positif dans la vie de tous les jours. L'artisanat se développe pour la récupération de vêtements. Il y aura un nouveau projet « days for girl », la production de serviette hygiénique pour les pays en voie de développement.

Pour la psychoéducation, les groupes se poursuivent et d'autres programmes seront implantés (blues pour la dépression) grâce à la présence d'une stagiaire à la maitrise pour toute l'année.

14. <u>Mot du personnel de soutien</u>

Il y a moins de suivi. On fait des transferts de dossiers.

15. <u>Mot des élèves</u>

Aucun élève

16. <u>Mot du membre de la communauté</u>

<u>Autres sujets :</u>

Frais scolaire, loi 12 :

M. Girard informe le CÉ des nouveaux détails. La loi ne changera pas nos listes d'effets scolaires. M. Girard explique aussi que la loi a statué sur les concentrations. Il est possible de charger des frais pour les parents pour les concentrations pour les activités liées au projet particulier.

Le gouvernement statuera éventuellement sur le plafond des couts. Pour la commission scolaire, les établissements plafonneront les couts à 400$.

M. Girard informe le CÉ des demandes d'accès à l'information pour la sélection des élèves. M Girard explique que les données nominatives ne sont pas données et quels sont les critères de sélections.

L'école a reçu plusieurs demandes d'accès à l'information cette année, environ une dizaine.

Dans les effets scolaires, en ce qui concerne les cadenas, l'école a un gain de fournir les cadenas. Il sera par contre possible d'envisager un frais pour le cadenas, il faudra évaluer l'ensemble des couts en lien avec les remplacements.

Mme Doucet demande si des frais en arts sont possibles. M. Girard informe le CÉ que pour les arts ou les articles de musique, il n'est pas possible de charger.

Les recueils de textes (photocopies) avec droit d'auteur dans lequel l'élève n'écrit pas, on ne peut pas charger.

La nouvelle loi clarifie bien les frais à charger ou non.

Mme Doucet demande si les contributions volontaires sont possibles. M. Girard explique que c'est possible, mais un montant ne peut être précisé. Une lettre sera envoyée avec les activités vécues pour expliquer l'utilisation des contributions. M Girard explique l'intérêt des contributions, par rapport aux choix qui doivent être faits dans l'école avec le budget école.

Mme Lacroix demande si la loi statue sur l'aspect des commandites. L'an prochain la commission scolaire travaillera sur ce sujet.

Mme Lacroix suggère que des photos soient mises à l'inscription pour promouvoir la vie de l'école.

Mme Martinez demande quels sont les modes de paiement. Les modes acceptés sont interac ou argent comptant, il peut être possible de faire un chèque, mais le moins possible.

Clôture de l'assemblée 19h25
Proposée par : M Nash
Secondée par : Mme Martinez

Myriam Paradis
Secrétaire